

Ce formulaire s'adresse à tout candidat à l'exercice de la profession qui demande la délivrance d'un permis et l'inscription au Tableau de l'Ordre, alors qu'il est **titulaire d'une autorisation légale d'exercer la profession d'hygiéniste dentaire dans une autre province canadienne ou un territoire canadien**.

DEMANDE DE DÉLIVRANCE DE PERMIS

IDENTIFICATION

Mme M.

Nom (à la naissance)

Prénom

Langue maternelle

Langue seconde

Adresse

Rue

Appartement

Ville

Province/Pays

Code postal

Téléphone (résidence)

Téléphone (cellulaire)

J J | M M | A A A A A A
Date de naissance

Adresse électronique (obligatoire*)

*L'article 60 du Code des professions édicte que les membres d'un ordre professionnel fournissent une adresse de courrier électronique par laquelle l'ordre communiquera avec eux. Assurez-vous que vous êtes la seule personne qui utilise cette adresse courriel, car l'Ordre pourrait vous transmettre des renseignements confidentiels par ce mode de communication.

TOUT CHANGEMENT DOIT ÊTRE SIGNIFIÉ À L'ORDRE DANS LES 30 JOURS

DIPLÔME D'ÉTUDES EN HYGIÈNE DENTAIRE

Nom de l'établissement d'enseignement

Année d'obtention

Vous devez joindre à votre demande une copie des documents suivants :

- ✓ votre diplôme d'études en hygiène dentaire
- ✓ un relevé de notes officiel de vos études en hygiène dentaire

DENTISTERIE OPÉRATOIRE

Votre programme d'études en hygiène dentaire comportait-elle au moins 45 heures de formation théorique et 30 heures de formation pratique en dentisterie opératoire ?

Oui Non

Si vous avez répondu « Non » à la question, vous vous engagez par la présente à vous abstenir d'exercer toute activité en lien avec la dentisterie opératoire quand vous exercerez au Québec, et ce, en respect du *Code de déontologie des membres de l'Ordre des hygiénistes dentaires du Québec*.

PREUVE DE CONNAISSANCE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Conformément à la Charte de la langue française, un ordre professionnel ne peut délivrer de permis qu'à des personnes qui ont de la langue officielle une connaissance appropriée à l'exercice de leur profession. À moins de se trouver dans l'une des situations suivantes, vous devrez obtenir une attestation délivrée par l'Office québécois de la langue française (OQLF) :

- J'ai suivi, à temps plein, au moins 3 années d'enseignement secondaire ou post-secondaire en Français
- J'ai réussi les examens de français langue maternelle de la 4e ou de la 5e année du secondaire
- J'ai obtenu, au Québec, un diplôme d'études secondaires, après 1985-1986
- Aucune de ces réponses (vous devrez obtenir une attestation délivrée par l'OQLF)

✓ NB : Peu importe la situation qui s'applique, vous devez joindre la pièce justificative appropriée.

DÉCLARATIONS OBLIGATOIRES (vous devez répondre à toutes les questions de cette section)

DÉCISIONS DISCIPLINAIRES

Avez-vous déjà fait l'objet d'une décision disciplinaire d'un ordre professionnel au Québec ou d'un organisme professionnel (ou d'une autre autorité compétente) hors du Québec vous imposant une sanction ?

Oui Non

INFRACTIONS CRIMINELLES

Avez-vous déjà fait l'objet d'un jugement d'un tribunal canadien ou étranger vous déclarant coupable d'une infraction criminelle ?

Oui Non

INFRACTIONS PÉNALES

Avez-vous déjà fait l'objet d'une décision rendue au Québec vous déclarant coupable d'une infraction visée à l'article 188 du Code des professions ou d'une infraction à une disposition d'une loi du Québec ou d'une loi fédérale identifiée au Code de déontologie ?

Usurpation d'un titre professionnel Oui Non

Pratique illégale d'une profession Oui Non

POURSUITE POUR UNE INFRACTION PUNISSABLE DE CINQ ANS D'EMPRISONNEMENT OU PLUS

Faites-vous l'objet d'une poursuite pour une infraction punissable de cinq ans d'emprisonnement ou plus ?

Oui Non

DEMANDE D'INSCRIPTION AU TABLEAU DES MEMBRES

DOMICILE PROFESSIONNEL

Selon l'article 60 du *Code des professions*, votre domicile professionnel est le lieu où vous exercez principalement votre profession. Si vous n'avez pas de lieu d'exercice lors de votre inscription au Tableau de l'Ordre, vous devrez élire votre domicile professionnel soit à votre lieu de résidence ou celui de votre travail principal.

Exercerez-vous la profession d'hygiéniste dentaire dès votre inscription au Tableau de l'Ordre ?

- Oui, j'exercerai la profession d'hygiéniste dentaire dès mon inscription au Tableau de l'Ordre.
Donc, mon domicile professionnel sera mon lieu d'exercice principal indiqué **ci-après** (page 4).
- Non, je n'exercerai pas la profession d'hygiéniste dentaire dès mon inscription au Tableau de l'Ordre.
Donc, j'élis domicile professionnel à l'emplacement suivant :
- Résidence Lieu de mon travail principal : _____

(Si vous avez choisi votre travail principal. Veuillez inscrire le nom, l'adresse et le téléphone)

LIEUX D'EXERCICE ET SECTEURS D'ACTIVITÉ (si vous avez répondu oui à la section précédente)

Conformément à l'article 60 du *Code des professions*, vous devez faire connaître au secrétaire de l'Ordre **tous** les lieux où vous exercez votre profession. Si vous connaissez déjà les lieux où vous exercerez votre profession, vous devez les inscrire ci-après. Sinon, **vous devez le faire dans un délai de trente (30) jours où vous commencerez à l'exercer**. Pour chacun de ces lieux, veuillez également en préciser votre statut d'emploi, la catégorie du lieu, ainsi que votre principal secteur d'activité en employant la légende ici-bas (voir lexique en annexe).

Légende

A) STATUT DU LIEU D'EXERCICE	B) CATÉGORIES (LIEUX D'EXERCICE)		
TC = Temps complet	01 – Clinique dentaire	06 – Autres types d'entreprise d'hygiène dentaire (services éducatifs, conférences, services conseils)	11 – Forces armées canadiennes
TP = Temps partiel	02 – CISSS, CIUSSS, centre hospitalier	07 – Entreprise individuelle de remplacement temporaire (travailleur autonome)	12 – Compagnie d'assurances
OC = Occasionnel	03 – Établissement d'enseignement public ou privé (cégep, université)	08 – Agence de placement	13 – Ordre ou association
CM = Je suis en congé de maternité	04 – Clinique d'hygiène dentaire (services offerts dans un milieu clinique fixe)	09 – Entreprise commerciale (vente et distribution de produits et équipements dentaires)	14 – Gouvernement, ministère, agences gouvernementales
MAL = Je suis en congé maladie	05 – Service d'hygiène dentaire mobile (services offerts dans un milieu de vie du client)	10 – Services aux autochtones Canada	15 – Autres (spécifier)*
C) SECTEURS D'ACTIVITÉ			
01-Soins généraux d'hygiène dentaire	07 - Enseignement collégial, universitaire, école formation professionnelle		
02-Dentisterie pédiatrique	08-Représentant de produits et services		
03-Parodontie	09 – Services éducatifs d'hygiène dentaire, formation, développement de compétences		
04-Orthodontie	10-Gestion, coordination, administration et analyse		
05-Santé publique (enfants, adolescents, dépistage, vaccination)	11- Autre (spécifier)*		
06-Soins aux aînés en CHSLD			

- LIEU D'EXERCICE PRINCIPAL (il ne peut y avoir qu'un seul lieu d'exercice principal)

Nom du lieu		Date d'entrée en fonction	
Adresse		Rue	Unité / local
Ville		Province/Pays	Code postal
Téléphone (bureau)	Télécopieur		
A- Statut	B- Catégorie	C - Secteur d'activité (un choix)	Spécifier le secteur le cas échéant

- AUTRE LIEU D'EXERCICE

Nom du lieu		Date d'entrée en fonction	
Adresse		Rue	Unité / local
Ville		Province/Pays	Code postal
Téléphone (bureau)	Télécopieur		
A- Statut	B- Catégorie	C - Secteur d'activité (un choix)	Spécifier le secteur le cas échéant

- AUTRE LIEU D'EXERCICE

Nom du lieu		Date d'entrée en fonction	
Adresse		Rue	Unité / local
Ville		Province/Pays	Code postal
Téléphone (bureau)	Télécopieur		
A- Statut	B- Catégorie	C - Secteur d'activité (un choix)	Spécifier le secteur le cas échéant

TOUT CHANGEMENT D'UN LIEU D'EXERCICE DOIT ÊTRE SIGNIFIÉ À L'ORDRE DANS LES 30 JOURS

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET CONSENTEMENT

En matière de protection des renseignements personnels, l'Ordre est assujéti aux dispositions du *Code des professions* (L.R.Q., c. C-26), du *Code civil du Québec*, de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2.1) et de la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé (L.R.Q., c. P-39.1). Une liste nominative est une liste de noms, de numéros de téléphone, d'adresses géographiques de personnes physiques ou d'adresses technologiques. La politique de l'Ordre quant à ces listes est très restrictive.

CONSENTEMENT À ÊTRE SUR LA LISTE NOMINATIVE DE L'ORDRE

Consentez-vous à recevoir par la poste, des échantillons, des offres de formation et des communications de nos partenaires commerciaux?

Je consens Je ne consens pas

CONSENTEMENT PRÉALABLE À L'ENVOI DE MESSAGES ÉLECTRONIQUES DE NATURE COMMERCIALE

Consentez-vous à recevoir par des messages voie virtuelle offrant de participer à des congrès, des formations, ainsi que des communications commerciales?

Je consens Je ne consens pas

RÉPERTOIRE ÉLECTRONIQUE

Le répertoire électronique ne doit pas être confondu avec le moteur de recherche du Tableau des membres. Alors que le Tableau des membres est public, le répertoire électronique est accessible exclusivement aux hygiénistes dentaires. Il permet notamment aux membres de se retrouver entre eux.

Je désire faire partie du répertoire Je ne désire pas faire partie du répertoire

Dans l'affirmative, quels renseignements en plus de vos prénom et nom désirez-vous voir apparaître dans le répertoire électronique ?

Adresse de résidence Courriel Adresse du lieu d'exercice principal
 Téléphone de résidence Cellulaire Téléphone du lieu d'exercice principal

BÉNÉVOLAT

L'Ordre sollicite la participation d'hygiénistes dentaires pour diverses activités.

Désirez-vous cette année être bénévole ?

Oui Non

ATTESTATION DE VÉRACITÉ

J'atteste que tous les renseignements donnés sur ce formulaire sont exacts. J'ai pris connaissance de l'information comprise au présent formulaire et, l'ayant dûment rempli, je certifie que les renseignements qu'il contient à mon sujet sont vrais, exacts et complets. De plus, ma signature pourra servir aux fins de validation ou d'authentification par le personnel de l'Ordre.

Signature du déclarant (* obligatoire)

Date

LEXIQUE

Catégories et secteurs d'activité

Dans le cadre de votre inscription annuelle et conformément à l'article 60 du *Code des professions*, vous devez faire connaître au secrétaire de l'Ordre tous les lieux où vous exercez votre profession. Vous avez également à indiquer le principal secteur d'activité relié à chacun de ces lieux d'exercice.

Le présent lexique est un outil vous permettant d'identifier le type de réponse attendu selon votre cas de figure.

Lieux d'exercice : Les CATÉGORIES

Les catégories représentent la nature ou le type du lieu d'exercice que vous avez inscrit selon la légende indiquée au formulaire. Il est donc important de comprendre que la catégorie est davantage reliée à la nature de votre lieu d'exercice qu'à vos fonctions.

Code	Nom de la catégorie	Définition	Exemples
01	Clinique dentaire	Cabinet ou clinique privée dispensant au public des soins et traitements dentaires (soins et traitements buccodentaires)	<ul style="list-style-type: none"> • Clinique dentaire ABC inc. • Centre dentaire ABC inc.
02	CISSS, CIUSSS, Centre hospitalier	Centre intégré de santé et de services sociaux, centre intégré universitaire de santé et services sociaux et hôpitaux. Cela inclut tous les établissements intégrés comme les CLSC, CHSLD, etc. C'est ce qui est communément désigné comme le domaine de la « santé publique ».	<ul style="list-style-type: none"> • CHSLD • CLSC • Hôpital
03	Établissement d'enseignement public ou privé (cégep ou université)	Lieu où la principale activité est l'éducation et l'enseignement, et ce, au niveau collégial ou universitaire.	<ul style="list-style-type: none"> • Collège • Université • Cégep
04	Clinique d'hygiène dentaire (services offerts dans un milieu clinique fixe)	Clinique dont la vocation est l'hygiène dentaire. Y sont donc majoritairement dispensés des soins et traitements d'hygiène dentaire, et ce, dans un milieu fixe (en cabinet ou clinique d'hygiène dentaire où le client se rend pour obtenir les services professionnels).	
05	Services d'hygiène dentaire mobile (services offerts dans un milieu de vie du client)	Lieu d'exercice dispensant majoritairement des soins et traitements d'hygiène dentaire, et ce, principalement dans le milieu de vie du client, c'est-à-dire que les soins et traitements ne sont pas offerts dans un lieu fixe où le client doit se rendre pour en bénéficier.	

06	Autres types d'entreprises d'hygiène dentaire (services éducatifs, conférences, services-conseils)	Entreprise dont la principale vocation concerne l'hygiène dentaire, mais sans offrir des services d'hygiène dentaire (soins et traitements) à de la clientèle.	<ul style="list-style-type: none"> • Entreprise dispensant des formations en hygiène dentaire
07	Entreprise individuelle de remplacement temporaire (travailleur autonome)	Entreprise exploitée par une personne seule, en son nom et pour son compte et qui offre des services à titre d'hygiéniste dentaire pour le remplacement temporaire de poste (travailleur autonome).	<ul style="list-style-type: none"> • Madame X, H.D.
08	Agence de placement	Entreprise ou agence de placement pour pallier les besoins de main-d'œuvre à titre d'hygiéniste dentaire.	<ul style="list-style-type: none"> • Salariée au sein d'une agence de placement pour le remplacement de postes d'hygiéniste dentaire.
09	Entreprise commerciale (vente et distribution de produits et équipements dentaires)	Entreprise dont la principale vocation est la vente et la distribution de produits ou d'équipements dentaires (curettes, rince-bouche, produits de blanchiment dentaire, produits d'asepsie, etc.).	
10	Services aux autochtones Canada	Services aux Autochtones Canada (SAC) – Entité fédérale dont la vocation est d'améliorer l'accès à des services de haute qualité pour les Premières Nations, les Inuit et les Métis.	
11	Forces armées canadiennes	<p>Relevant du fédéral, elles ont notamment pour mission de détecter et dissuader les menaces ou attaques visant le Canada et s'en défendre.</p> <p>L'hygiéniste dentaire exerce sa profession en dispensant des soins et traitements aux membres des Forces armées canadiennes et, à l'occasion, à leurs familles et personnes à charge.</p>	
12	Compagnie d'assurances	Entreprise autorisée par la loi et habilitée à pratiquer des opérations d'assurance (assurance-vie, assurance dentaire, assurance médicaments, assurance de dommages, etc.).	
13	Ordre ou association	<p>Ordre professionnel constitué en vertu du <i>Code des professions</i> au Québec ou tout autre régulateur ayant pour principale mission d'assurer la protection du public et d'encadrer une profession réglementée.</p> <p>Association : Organisation ayant généralement comme principale mission de représenter les intérêts d'un groupe (p. ex. : Les hygiénistes dentaires).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Employé de l'Ordre des hygiénistes dentaires du Québec • Employé d'une association ou d'une fédération

14	Gouvernement, ministère, agences gouvernementales	Entités de l'appareil exécutif et de l'administration publique.	<ul style="list-style-type: none"> Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) Ministère de l'Enseignement supérieur (MES)
15	Autres (spécifier)*	Toute autre catégorie de lieu d'exercice qui n'est pas listée précédemment.	<ul style="list-style-type: none"> Centres de services scolaires

Les SECTEURS D'ACTIVITÉ

Pour chacun de ces lieux, nous vous demandons également de préciser le principal secteur d'activité. Le secteur d'activité est le domaine dans lequel vous exercez principalement votre profession au sein de ce lieu d'exercice. En d'autres mots, ce sont les types de soins et traitements ou autres services que vous dispensez majoritairement au sein de votre lieu d'exercice. Si vos activités professionnelles concernent plusieurs secteurs de façon égale, vous pouvez indiquer le secteur d'activité de votre choix.

Code	Secteur d'activité	Description	Exemples
01	Soins généraux d'hygiène dentaire	Tous les soins généraux d'hygiène dentaire comme le détartrage supra et sous-gingival, le polissage sélectif des dents, etc. (généraliste)).	<ul style="list-style-type: none"> Hygiéniste dentaire exerçant au sein d'une clinique dentaire généraliste
02	Dentisterie pédiatrique	Soins et traitements dentaires ou d'hygiène dentaire consacrés aux enfants.	<ul style="list-style-type: none"> Hygiéniste dentaire exerçant avec un spécialiste dans ce domaine (pédodontiste)
03	Parodontie	Soins et traitements apportés aux tissus de soutien de la dent (parodonte).	<ul style="list-style-type: none"> Hygiéniste dentaire exerçant avec un spécialiste dans ce domaine (parodontiste)
04	Orthodontie	Contribution aux soins et traitements en orthodontie (correction de la position des dents).	<ul style="list-style-type: none"> Hygiéniste dentaire exerçant avec un spécialiste en orthodontie (orthodontiste) Ex de soins : Pose de fil, ajustement des boitiers, etc.

05	Santé publique (enfants, adolescents, dépistage, vaccination)	Ce secteur comprend : La santé dentaire publique : Activités de promotion de la santé buccodentaire, ainsi de la prévention des maladies buccodentaires dans le secteur public; <u>et</u> les autres types de contribution à la santé publique en générale comme les activités liées au dépistage et à la vaccination (influenza, COVID-19).	<ul style="list-style-type: none"> Services éducatifs aux jeunes enfants dans le cadre du plan national de santé publique Activités de dépistage et de vaccination pour l'influenza et la COVID-19
06	Soins aux aînés en CHSLD	Soins d'hygiène dentaire offerts aux aînés en CHSLD, et ce, que cela soit des services mobiles ou fixes.	<ul style="list-style-type: none"> Hygiéniste dentaire exerçant en CHSLD Soins et traitements prodigués dans le cadre du Programme québécois de soins buccodentaires et de soins d'hygiène quotidiens de la bouche en CHSLD.
07	Enseignement collégial, universitaire, école formation professionnelle	Offrir de l'enseignement dans une institution d'enseignement reconnue, et ce, peu importe le domaine d'enseignement (hygiène dentaire ou autre).	<ul style="list-style-type: none"> Enseignante
08	Représentant de produits et services	Fait la promotion de produits et de services dans le domaine de la santé buccodentaire en vue de les vendre au bénéfice d'une entreprise commerciale.	
09	Services éducatifs d'hygiène dentaire, formation, développement de compétences	Activités et services plutôt axés vers l'éducation, la formation, etc. en matière d'hygiène dentaire.	<ul style="list-style-type: none"> Conférencier et formateur
10	Gestion, Coordination, administration et analyse	Activités davantage reliées à des fonctions de gestion ou de coordination, ou encore d'administration et analyse, et ce, indépendamment du lieu d'exercice.	<ul style="list-style-type: none"> Gestionnaire dans un CIUSSS ou un CHSLD Chercheur Gestionnaire en cabinet ou clinique dentaire
11	Autre (spécifier)*	Tout autre secteur d'activité n'étant pas visé par les précédentes.	